

# **ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS**

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

## **INFORMATION :**

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

## **DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS**

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

# Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 71 – FÉVRIER 2011

<p><b>Avant 1789, le Mandement d'Oisans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :</b></p> <p>Allemond Auris Besse Bourg d'Oisans Clavans Freynet Gauchoirs Huez La Garde La Grave Livet Mondelent Mizoën Ornon Oz Saint Christophe Vaujany Venosc Villard d'Aresnes Villard Eymond Villard-Reculas</p> <p><b>De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il?</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE St-CHRISTOPHE-en-OISANS (1830-1832)</b></p> <p>Le 2 mars 1828, M. Paquet, maire de Saint-Christophe-en-Oisans, fit observer à son Conseil que l'église avait « un besoin très urgent d'être reconstruite et rebâtie de fond en comble, étant sur le point de s'écrouler, menaçant ruine, entièrement détériorée et, de beaucoup, trop petite ». En outre, le clocher présentait « une fente très considérable depuis la cime jusqu'au pied ». Pour assurer le financement de la reconstruction de l'édifice, le conseil municipal décida alors d'affermir différents quartiers de montagne. Un plan, cahier des charges et devis furent établis par le commissaire-voyer départemental et l'adjudication des travaux eut lieu le 14 octobre 1829. Le bénéficiaire fut le sieur Claude Combet, entrepreneur de bâtiments près le pont de Claix, le montant de sa soumission étant égal à l'estimation des ouvrages, soit 13 500 francs. Cet adjudicataire sous-traita ensuite le gros œuvre (maçonnerie et charpente), le 21 février 1830, à MM. Joseph Norza, Laurent Norza son frère, et Joseph Galimber, tous trois maçons patentés demeurant au Sonnant d'Uriage.</p>	<p><b>En 2010, malgré quelques additions, divisions, soustractions :</b></p> <p>Allemont Auris Besse Clavans Huez La Garde La Grave Le Bourg d'Oisans Le Freney Le Mont de Lans Livet et Gavet Mizoën Ornon Oulles Oz Saint-Christophe Vaujany Venosc Villar d'Arène Villard Notre Dame Villard Reculas Villard Reymond</p> <p><b>rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.</b></p>
--	---	---

Notons que la couverture devait être réalisée en ardoises et qu'il était prévu "l'exhaussement du clocher". Ce difficile chantier ne manqua pas de soulever de vives inquiétudes de la part du père Guinard, curé de cette petite paroisse de haute montagne. Finalement, celui-ci jugea nécessaire d'alerter son évêque, lui adressant le 7 août 1832 la lettre ci-après (que nous reprenons dans son intégralité) :

P 1,2,3,4: La reconstruction de l'église de St-Christophe-en-Oisans. - P.5,6 : Deux amis sont partis – P.6: Le Chardoussier – P. 7: Projets – La journée du livre – Cinéma – P.8 : Expositions de Cartes Postales -



**L'église de Saint-Christophe-en-Oisans vers 1890**

« Monseigneur. Veuillez agréer que je vous fasse part des difficultés que j'ai éprouvées dans ce pays, depuis deux ans et demi que Votre Grandeur m'y a fixé. C'est durant ce temps que par intervalle on a travaillé à la reconstruction de l'église. A mon arrivée j'ai été obligé de dire la messe dans des lieux aussi pauvres que la crèche et l'étable de Bethléem. Souvent je dressois un autel et aussitôt le Sacrifice achevé je reportois le S.S. [Saint Sacrement] dans le lieu le plus décent du presbytère où j'ai conservé les Saintes espèces pour le besoin des malades. Sans conducteur dans l'entreprise de bâtir une église en ce malheureux pays, on a mal commencé et encore plus mal procédé. D'abord Monseigneur, quand l'adjudication s'est donnée l'on n'a pas eu soin de se pourvoir d'une caution ; l'entrepreneur a remis une partie de son ouvrage à des étrangers qui, sans parler de leur misère, cause d'une très grande économie dans les fournitures qu'ils devoient pour la construction, et qui n'a été que trop préjudiciable à l'ouvrage, n'avoient aucune intelligence de leur plan, ils n'ont pas fait un pouce d'ouvrage qui y soit conforme. Le Commissaire Voyer a visité l'ouvrage lorsque les fondations étoient à peine jetées ; il n'a fait aucune correction, je ne sais pourquoi ; lorsque les murs ont été élevés à la hauteur d'environ deux toises, les ouvriers à force d'instance ont obtenu un paiement de 4.000 f, sans qu'aucun procès-verbal de réception ait été fait. Avec cet appointement les ouvrages auxquels la Commune contribuait en préparant les matériaux se sont continués ; on a construit une voûte sur des murs auxquels il manquait dix pouces d'épaisseur pour être conforme au plan. On avoit bientôt terminé la voûte lorsqu'en un même jour, par suite d'une grosse pluie, on aperçoit les quatre angles de l'église qui se séparent et ouvrent des fentes jusques au bas des murs. On s'empresse d'étayer tout de nouveau la voûte qui en s'affaissant faisoit plier les étais ; on place des poutres le long des murs en forme de sablières ainsi que trois clefs de fer qui traversent la nef (sic) de l'église ; avec ce prompt secours on arrête la chute de l'édifice qui alloit tomber en ruine avant d'être achevé. Tout l'ouvrage est resté ainsi appuyé, Monseigneur, pendant une année, sans qu'on ait osé y toucher de peur de périr sous ses

décombres. Les hommes d'art qui l'ont vu ont jugé unanimement qu'il acheveroit de crouler en ôtant les appuis, et au grand étonnement de tous il n'est pas tombé. Néanmoins dans toute l'étendue de la nef qui a 45 pieds de long sur 23 et ½ de large les murs de chaque côté ont penché en dehors de 4 à 5 pouces ; l'édifice ne se soutient que par le secours des clefs et la solidité des fondations, toutes sur le roc. Le Commissaire Voyer a vu l'ouvrage dans l'état que je viens de vous décrire, Monseigneur, avec la différence qu'il a cru les murs trop étroits seulement de 4 pouces au lieu qu'ils le sont de dix. Avant de faire son rapport à la préfecture il a conseillé aux officiers municipaux de cette commune de prendre l'un des deux partis suivants : ou de contraindre l'entrepreneur à donner une caution ou de ne plus lui délivrer de l'argent. Ni l'un ni l'autre parti n'a été mis en exécution ; au contraire on a encore délivré 2.500 f. La crainte qu'à la mairie que le cautionnement de l'église ne lui soit dévolu est la vraie cause de cette facilité à délivrer les fonds de la commune ; les autorités de ce pays souhaiteroient bien que l'église fût reçue sans réclamation ; elle le sera probablement quoiqu'elle doive peut-être tomber dans peu de temps. La commune compte 90 habitans, il n'en n'est point de capable de prendre sa défense ; un petit nombre sont indifférents à cela, quelques autres, parents à la mairie, n'entreprendront rien ; la totalité de la commune sont des misérables obérés de dettes qui murmurent tout bas sans oser s'expliquer dans la crainte d'être actionnés pour dettes s'ils venoient à causer quelque déplaisir aux administrateurs de la commune dont ils sont les débiteurs et pour ainsi dire les fermiers.

« Pour revenir à l'église, Monseigneur, j'y dis la messe depuis quelques mois, j'entre hardiment sous cette voûte ainsi que toute la paroisse. On n'oseroit y tirer un coup de pistolet, on craint au moindre bruit de tonnerre et l'on aura encore plus à craindre en hyver, lorsque le toit de l'église, couvert de 3 à 4 pieds de neige déchargera. Les clefs font notre sauvegarde, nous espérons que la voûte ne tombera pas subitement. Du reste, Monseigneur, nous ne sommes pas à notre aise ; nous n'avons que quatre murs et une voûte, on est en partie sur les pierres ; il n'y a ni portes, ni fenêtrés, ni autel, ni chaire, ni fonts baptismaux, absolument rien. Pour éviter tout accident dans ce conflit d'orages je me sers pendant le S<sup>t</sup> Sacrifice d'un espèce de tabernacle ouvert par le haut pour faciliter l'élévation, ainsi que deux lanternes pour conserver deux cierges allumés. Il ne reste plus aucun fond à la commune. Ses montagnes payent actuellement un tribut de 800 f, la commune soutient encore un procès contre celle de Venosc qui achève d'absorber tous ses revenus. Nourrir quelques troupeaux étoit l'unique ressource de mes paroissiens dans ce malheureux pays, ce moyen leur manquant parce que les meilleurs quartiers de montagnes sont loués aux pâtres, la plus part se trouvent réduits à une extrême misère. Il est difficile de se faire une idée de leur indigence.

« Je n'ai pas laissé, Monseigneur, de plaider la cause du pauvre, je voulois qu'on s'en tint vigoureusement à l'avis du Commissaire, qu'on ne délivrât plus aucun paiement sans caution, qu'enfin on forçât l'entrepreneur à un acte d'abandon puisqu'il négligeoit ses travaux, abusant la commune par de vaines promesses. J'appuyois ces raisons de tous les motifs qui pouvoient intéresser les autorités du pays. On n'a eu aucun égard à ces avis. Je regrette, mais trop tard, de ne m'être pas aussitôt adressé à Votre Grandeur, Monseigneur, ensuite de n'être pas allé à la préfecture, j'aurois peut être sauvé quelques deniers à mon malheureux pays, au lieu que tout a péri par la faute de ceux qui devoient en être les conservateurs. A la vérité, Monseigneur, l'ennui, j'ose dire le désespoir d'habiter ce désert, l'espérance d'en partir chaque jour, surtout l'horreur de ma solitude

*m'empêchoit de donner dans les commencements toute l'attention que j'aurois dû donner aux intérêts de la paroisse. Actuellement, Monseigneur, après bien des menaces et des promesses inutiles de la part de mes paroissiens et de l'entrepreneur, en promettant à ma paroisse de tout abandonner si elle n'agissoit incessamment avec quelque énergie, je crois l'y avoir déterminée et qu'ainsi elle va procéder de manière à obtenir de la préfecture une prompte décision. Je vous en ferai part, Monseigneur, d'ici au 20 du présent mois d'août, le Commissaire avec l'entrepreneur devant se rendre à S<sup>t</sup> X<sup>ophe</sup> [Christophe] pour le plus tard le 15 de ce mois. Je supplie Votre Grandeur de me pardonner ce détail peu intéressant pour elle, si sa sollicitude n'étoit pas aussi grande pour le bien de la religion. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur. »*

Le commissaire-voyer Barral fit la réception des ouvrages le 15 octobre de cette même année 1832, en portant dans son procès-verbal : « Des craintes s'étant manifestées au sujet de lézardes survenues l'année dernière aux angles de face de l'église, lesquelles pouvaient porter atteintes à la solidité de l'édifice, nous avons de nouveau examiné soigneusement si, en effet, ces mêmes lézardes étaient assez étendues et assez profondes pour devoir entraîner la ruine totale de la construction, ou altérer sa solidité, et par conséquent sa durée. Nous avons reconnu qu'aucune fente, bouchure (?) ni surplomb ne s'étaient fait apercevoir depuis le décintrement de la voûte ; qu'il paraissait dans ce cas que les clefs en fer (qui ont été mises au dessus des naissances)<sup>1</sup> offraient suffisamment de garantie pour éloigner toute crainte de chute, ni même de nouvelles avaries. » Admettant toutefois comme un fait certain (*constant*) qu'il y avait eu « mouvement dans les murs latéraux produit par le fléchissement des cintres qui étaient trop faibles [!]», il était d'avis que l'adjudicataire ne soit payé qu'autant qu'il puisse fournir une caution, pendant dix ans, à concurrence du montant des travaux de la nef, soit 8.000 francs. L'obtention de cette caution tarda quelque peu, et il fallut attendre février 1834 pour que le préfet relevât qu'elle avait été donnée par M<sup>e</sup> Bois, avocat à Grenoble. Le solde du montant de l'adjudication, soit 1.696 francs, ne sera payé à l'entrepreneur Combet qu'en 1837.

Enfin, et malgré ses malfaçons, l'église tint, et se dresse encore fièrement aujourd'hui vers le ciel, en avant-garde des Fétoules. Un vrai petit miracle, si l'on considère que les appréhensions du curé Guinard semblaient pleinement justifiées. Faut-il alors remercier Saint Christophe<sup>2</sup> pour la protection apportée au nouvel édifice, en soulignant que dans cette localité, « le Diable » n'était vraiment pas loin, symbolisé par l'effrayant torrent descendant avec fracas du vallon de la Selle heureusement emprisonné, au pied du village, entre deux parois vertigineuses de roches dures ?...

Bernard FRANÇOIS

**Dernière nouvelle (prématurée ?) : La prochaine Assemblée Générale de notre Association se tiendra à Villard-Reculas le dimanche 25 Septembre 2011. Envahissons en troupe ce charmant village.**

---

<sup>1</sup> Ces clefs en fer furent réalisées par le serrurier Paul Brun, à la suite d'une délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 1830.

<sup>2</sup> La statue du saint patron fut restaurée en 1848 par M. Landy, du Bourg-d'Oisans, lequel s'obligeait, par convention du 6 juin, « de fournir toutes les dorures, et de faire un bras et arranger la tête de Saint Christophe et faire les deux pieds et les deux mains de l'enfant Jésus ».

## DEUX AMIS SONT PARTIS

### MARCEL nous a quittés



MARCEL AUBERT, une figure de l'OISANS, a marqué cette région de sa forte personnalité. Certains l'appelaient Marcel, d'autres Aubert. Il est né à CLAVANS le 7 mars 1923 et s'est éteint ce dimanche 21 novembre à l'âge de 87 ans dans ce même village, chez lui.

C'est le dernier à disparaître d'une famille de trois frères et sœur après Amélie, Gaston et Joseph. Il a occupé la Mairie de CLAVANS durant deux mandats (1965 à 1977). Il était animé d'une grande passion d'entreprendre et doté d'une aisance à s'exprimer se référant souvent à des dictons locaux ou extrait de sa culture littéraire très vaste.

Seulement armé d'un CAP de charpentier, il a exercé de nombreux métiers : entrepreneur, paysan et surtout ceux qui, dans ce village montagnard de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, étaient indispensables pour vivre, voir survivre. C'était l'époque où, si le cochon crevait, la viande devenait rare, ou, si le seigle gelait au mois d'août, il fallait économiser le pain.

Son franc-parler éclabousse et lui attire jalousie, scandales, voir haines tenaces, mais il n'en avait cure. N'a-t-il pas dit : « J'ai roulé ma bosse un peu partout. J'ai trimé, j'ai toujours été heureux. On ne peut voir que ce qui bout dans sa propre marmite ou encore : le sage jouit des plaisirs de la vie et s'en passe comme des fruits en hiver ».

C'était un philosophe de terrain, un épicurien. D'ancêtres colporteurs en Bourgogne, il a tenu un relais gastronomique à Arnay le Duc. Puis, il est revenu à Clavans, son village natal, pour cultiver la terre et soigner le troupeau. Dans les années 1940, n'a-t-il pas, avec ses 5000 moutons, effectué une des dernières transhumances en 13 jours, du Haut Ferrand jusqu'à la Crau.

C'était aussi un conteur. Le préfet n'avait-il pas envoyé un taxi le chercher pour qu'il raconte cette dernière transhumance, avec verve, à une assemblée à Mizoen.

Où qu'il se trouve dans la montagne, il avait une histoire à raconter....

Autodidacte, il a écrit "Le berger des Quirliès" ; c'était lui. Un témoignage des coutumes et traditions du pays, du vécu.... Aussi a-t-il obtenu le prix « Coup de cœur de l'Oisans » de l'académie du Peyrou, en 2001. Il avait d'ailleurs participé à la création de cette association.

Sculpteur, il a réalisé une statue en bois d'érable qu'il a soigneusement patiné : « Notre Dame de la Meije », érigée au Grand pic à 3987 m, marquant ainsi une empreinte du village.

Il se consacrait aussi à la vannerie, activité des longues soirées d'hiver, lorsque le bétail était soigné.

Apiculteur, il produisait son miel. Il confectionnait aussi le pain. C'était aussi un chasseur affûté, un skieur..., il grimpait sans corde !

Les livres de sa bibliothèque : Alix, Vocation de savant de Pierre TERMIER, géologue qui avait reçu l'hospitalité des ancêtres de Marcel qui tenaient la montagne du col de Sarenne. Dans ce livre, le col de Sarenne est décrit avec poésie, c'était en 1892. Il faut noter aussi le Père Bourre, Alpinus, le Grand Oisans Sauvage, parmi les livres les plus marquants du pays..., sans parler des chefs d'œuvre de la littérature et de la géopolitique

Marcel était un ami, il m'a appris la montagne profonde, ses rochers, ses arbres, ses plantes, ses sources et ses relations humaines. Il m'a aussi initié à faire le pain, à récolter le miel...

Au revoir Marcel.

Jean-Louis PATUREAU

### MAURICE MATHONNET, de VILLAR D'ARÈNE

Maurice est parti, dans sa 85<sup>ème</sup> année. Il nous a accompagnés depuis le début, puisque c'est au cours d'un repas dans sa maison familiale transformée en auberge (Les Trois Frênes) qu'a été fondée "l'Académie du Peyrou", en 1991, prélude à ce que nous sommes devenus.

Maurice se montrait cordial et discret. Il inspirait confiance et respect. Chaque fois qu'il pouvait assumer une corvée dans son village, il l'acceptait. Pourtant il avait sa personnalité et ses goûts, fort éloignés de la terre.



Dernier-né d'une famille de 11 enfants, il avait hérité de son père un goût et une capacité pour l'écriture. Mais alors que son père tournait les compliments destinés aux instituteurs le jour de la Saint-Vincent, fête des écoliers, Maurice notait par écrit (45 pages) le travail qu'il avait accompli au "Moulin".



Ayant acheté, réparé, aménagé ce bâtiment, il l'a transformé en écomusée. Il l'a rempli d'objets anciens récoltés ici ou là et il le faisait visiter jusqu'à cet été aux curieux du passé.

Par ailleurs, il a raconté ses souvenirs d'enfance à sa fille, Marie-Ange, qui les a mis par écrit en respectant le style et la voix de son père (aurait-elle hérité du même talent ?). Un livre en est né : REGARD D'ENFANT SUR VILLAR D'ARÈNE AUTREFOIS qui donne à penser sur les durs travaux du temps passé.

Maurice a bien rempli sa vie. Nous ne l'oublions pas.

Madeleine Martin.

## INVENTAIRE DES HAMEAUX DISPARUS - LE CHARDOUSSIER (SUITE des N°69 et 70)



*Dans le numéro 69 était lancé un appel pour que soient répertoriés les hameaux de l'Oisans détruits ou abandonnés. Ils ne manquent sûrement pas... Nous n'avons reçu aucune réponse. Ayant des documents qui concernaient le Chardoussier, sur la commune de Villar d'Arène, j'en ai parlé (N° 70).*

*Voici une photo d'un endroit abandonné depuis près de trois siècles à la suite d'un glissement de terrain.*

*Ce ne devait pas être un lieu idyllique; la "chardouce" est une sorte de grand,*

*chardon, un "artichaut sauvage" consommé autrefois sous forme de confiture(!). Il n'en est plus question de nos jours; (notre ami Maurice Mathonnet, dans ses souvenirs de jeunesse, avoue qu'il en a fumé en guise de tabac) ; mais "Le Chardoussier", qui doit son nom à ces plantes (aujourd'hui ornementales), était situé à l'orée des vastes pâturages de l'Aiguillon et ses habitants devaient "avoir l'œil" aux troupeaux.*



*Quelle tristesse que ces tas de cailloux !*

Madeleine Martin

# PROJETS



## " Le Printemps du Livre en Oisans "

L'OISANS A DU TALENT

*Le 16ème "Printemps du Livre" se déroulera le dimanche 3 avril, au foyer municipal de Bourg-d'Oisans. La Mairie est associée à cette manifestation.*

*Plus de vingt auteurs régionaux participeront à ce salon annuel. C'est l'occasion de rencontres uniques, d'échanges sur les choses de la vie, d'acquérir des livres rares, de bénéficier d'une authentique dédicace.*

*L'après-midi nous permettra de visionner un film exceptionnel, que nous nous sommes procuré auprès de l'INA, tourné dans les années 20/30, sur l'artisanat de Venosc de cette époque. Cette projection sera suivie d'un diaporama sur la construction de la centrale de Pont-Escoffier, sur le Vénéon.*

*Notre association développe ainsi la connaissance de notre Oisans, grâce à ses gens de plume et de lettres. Comme nous l'avons toujours souligné : **Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.** Ainsi nous parlent nos montagnes.*

*Tous renseignements sur cette journée du 3 avril auprès de Oleg Ivachkevitch - BP 53 - 38520 Le Bourg-d'Oisans - Tel: 04 76 11 00 15 - Courriel : [oleg.ivach@orange.fr](mailto:oleg.ivach@orange.fr)*

---



## CINÉMA

En collaboration avec la Maison du Parc à Bourg d'Oisans, cette soirée du vendredi 18 Mars sera consacrée à faire revivre une tradition phare dans la vie de nos montagnes : celle du colportage au XIXème siècle. Au programme, est donc inscrit le film "**La Trace**" réalisé en 1982 par Bernard Favre et Bertrand Tavernier avec Richard Berri. Il dépeint les pérégrinations et aventures d'un colporteur montagnard allant vendre dans le Piémont articles de mercerie et autres colifichets. Beaucoup de similitudes donc avec nos ancêtres colporteurs du pays d'Oisans.

Sachant que Bernard François animera la séance et commentera le film, c'est une belle soirée en perspective dans le devoir de mémoire que revendique notre Association.

Cette soirée, programmée à 20h.30, est évidemment gratuite.

*Paul Couchoud*

## CARTES POSTALES



**Le dimanche 15 mai 2011, de 10h à 12 h et de 14h à 18h, au FRENEY D'OISANS:**

À l'auberge du Freney, journée de la carte postale, thème: Le Freney d'Oisans, ses environs et les débuts de la station des 2 Alpes. Exposition, projection de diaporamas, bourse, échange de CP. Appel : les collectionneurs de CP de l'Oisans sont invités à venir présenter leurs albums au public à cette occasion. Pour information et inscription : contacter: René Balmet au 06 07 26 20 65 ou par internet : [balmnet@club-internet.fr](mailto:balmnet@club-internet.fr)



**Le dimanche 10 juillet 2011, de 10 h à 12 h et de 14h à 18 H, à VILLAR D'ARÈNE :** Dans la salle de la Mairie , journée de la carte postale. Thème: Villard d'Arène, La Grave et les environs. Exposition, projection de diaporamas, bourse, échange de CP. Appel : les collectionneurs de CP de l'Oisans sont invités à venir présenter leurs albums au public à cette occasion. Pour information et inscription: contacter: René Balmet au 06 07 26 20 65 ou par internet : [balmnet@club-internet.fr](mailto:balmnet@club-internet.fr)

S'il n'est pas trop tard, on nous signale que le Club Cartophile Dauphinois vous invite le dimanche 20 février, au 47, avenue Général Leclerc à **Saint Martin - Le Vinoux** pour une exposition de Cartes Postales anciennes.

---

Bulletin réalisé par Madeleine et Pierre Martin – Association pour la sauvegarde des coutumes et des traditions de l'Oisans – 38 rue de Viennois–38520–Le Bourg d'Oisans.

<http://coutumesethistoirenoisans.com>